

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 06 avril 2022**  
**Extrait du registre des délibérations**

n° 2022-04-06-15

**Date de la convocation**

01/04/2022

Convoqués : 23

Présents : 16

Représentés : 4

Absents : 3

L'an deux mil vingt deux, le six avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

**Étaient représentés :** Vincent DAINE par Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Gérard LEROY

**Étaient absents :** Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Karine PAGEAU

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que le jury du concours villes et villages fleuris a rendu son rapport avec des pistes d'amélioration dont l'une d'elles est l'embellissement des transformateurs électriques.

Avec ses adjoints, ils ont donc fait la démarche auprès de la FDE 80 pour avoir une solution. La FDE 80 propose de traiter cette année, par une œuvre murale, le poste situé route de Boves.

Il précise que pour ce faire, la commune doit :

- choisir un thème.
- nettoyer les transformateurs électriques concernés
- délibérer pour accepter l'embellissement des postes sur toute la commune.

**Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :**

- d'approuver le thème floral
- d'accepter l'embellissement des postes sur toute la commune
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,  
Pierre DURAND

